

# Chemin des coteaux de Bellegarde à Masseube



Randonnée n°1728061

Une randonnée proposée par Dill

Une belle randonnée par les coteaux du Gers avec de beaux panoramas sur la chaîne pyrénéenne. Une boucle entre ombre et lumière et alternant chemins, sentiers et petites routes. Une boucle à faire à toutes saisons mais qui prend tout son charme au printemps ou en automne.

<b>Durée :</b>	4h35	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	14,27 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	186 m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	182 m	<b>Commune :</b>	Masseube (32140)
<b>Point haut :</b>	310 m		
<b>Point bas :</b>	195 m		

## Description

Parking du stade de football.

**(D/A)** Revenir à la route D27, traverser au passage piétons et prendre à droite jusqu'à l'entrée du camping du Gers. Traverser à gauche le camping jusqu'au bout du chemin puis prendre un sentier à droite qui vous mène sur la route.

**(1)** Tourner à droite, passer le pont du Gers et poursuivre jusqu'au croisement de la route départementale D288 en laissant un chemin à droite qui sera celui du retour.

**(2)** Obliquer dans le chemin tout à gauche et poursuivre ce chemin qui après un virage à presque 90° à droite monte vers la crête. Poursuivre en montée jusqu'au premier lacet.

**(3)** Rester sur le chemin. Une aire de pique-nique vous est proposée. Poursuivre jusqu'au croisement d'une route bitumée.

**(4)** Prendre à gauche, passer devant le lieu-dit Berginat et continuer jusqu'au lieu-dit Lauet. Suivre le chemin à droite jusqu'au prochain croisement.

**(5)** Obliquer à droite dans le chemin qui descend vers le bois puis remonte pour grimper un autre coteau après avoir franchi le Ruisseau de Mirando.

**(6)** Poursuivre le chemin tout droit. Au lieu-dit les Adoullins, traverser la route et prendre le chemin en face jusqu'au lieu-dit les Lurets. Aller jusqu'au croisement en triangle.

**(7)** Prendre à droite le chemin en descente qui forme un grand lacet. Poursuivre jusqu'au pont qui enjambe le ruisseau de Bésiau.

**(8)** Après le pont, quitter la petite route pour un sentier à droite qui monte dans la forêt. Poursuivre ce sentier jusqu'au croisement d'une route bitumée à l'entrée du village de Bellegarde.

**(9)** Prendre à droite. Traverser le village de Bellegarde et passer entre l'église et le château. Poursuivre jusqu'au croisement d'une route départementale (D27) et continuer en face jusqu'au prochain croisement.

**(10)** Prendre à droite sur la D171 puis passer un croisement de la D27 et poursuivre encore un peu jusqu'à un sentier qui part sur la gauche.

**(11)** Prolonger par le sentier à gauche et rester sur ce sentier jusqu'à voir une petite maisonnette dans un pré à gauche. Quelques mètres plus loin,

## Points de passages

- D/A Parking Stade de football**  
N 43.428994° / E 0.581919° - alt. 199 m - km 0
- 1 Sortie du camping au bord du - Gers (rivière) - Affluent de la Garonne**  
N 43.432333° / E 0.585952° - alt. 195 m - km 0.65
- 2 Croisement de la D288**  
N 43.433501° / E 0.589825° - alt. 202 m - km 1.01
- 3 Aire de pique-nique**  
N 43.440583° / E 0.601048° - alt. 255 m - km 3.01
- 4 Croisement avec route bitumée**  
N 43.441588° / E 0.605157° - alt. 296 m - km 3.41
- 5 Croisement des chemins après Lauet**  
N 43.450117° / E 0.615381° - alt. 296 m - km 4.83
- 6 Tout droit au croisement de chemins**  
N 43.443559° / E 0.629447° - alt. 279 m - km 6.36
- 7 À droite au croisement en T**  
N 43.433614° / E 0.630874° - alt. 274 m - km 7.56
- 8 Pont**  
N 43.430814° / E 0.631029° - alt. 243 m - km 8.12
- 9 Sortie du sentier**  
N 43.426626° / E 0.627253° - alt. 285 m - km 8.79
- 10 À droite au croisement**  
N 43.418662° / E 0.618981° - alt. 310 m - km 9.94
- 11 Sentier à gauche**  
N 43.420633° / E 0.61426° - alt. 301 m - km 10.39
- 12 Croisement de la maisonnette**  
N 43.422164° / E 0.599398° - alt. 271 m - km 11.66
- 13 Sortie du sentier. À gauche sur la route**  
N 43.42659° / E 0.596136° - alt. 216 m - km 12.32
- 14 Chemin à droite avant le virage de la route.**  
N 43.428553° / E 0.590407° - alt. 203 m -

un sentier part à droite à 90°.

(12) Prendre le sentier à droite en descente jusqu'à la route départementale D27.

(13) Poursuivre tout droit jusqu'au virage de cette route départementale en restant bien sur le bas-côté de la route. **Prudence.** Continuer jusqu'au croisement d'un chemin à droite.

(14) Prendre ce chemin à droite. **Prudence en traversant cette route.** Poursuivre ce chemin jusqu'au prochain croisement. Prendre à gauche. Vous êtes de retour sur le chemin de l'aller. Traverser le pont du Gers.

(1) Prendre le sentier qui descend à gauche juste après le pont. Vous êtes de retour dans le camping. Suivre l'allée centrale jusqu'à l'entrée du camping. À la sortie du camping, tourner à droite, passer devant le stade de rugby puis traverser au passage piétons et prendre le chemin à gauche qui vous mène au parking du stade de football (D/A).

km 12.83

 D/A **Parking du stade**

N 43.42899° / E 0.581931° - alt. 199 m - km 14.27

## Informations pratiques

Aire de pique-nique au point (3).

## A proximité

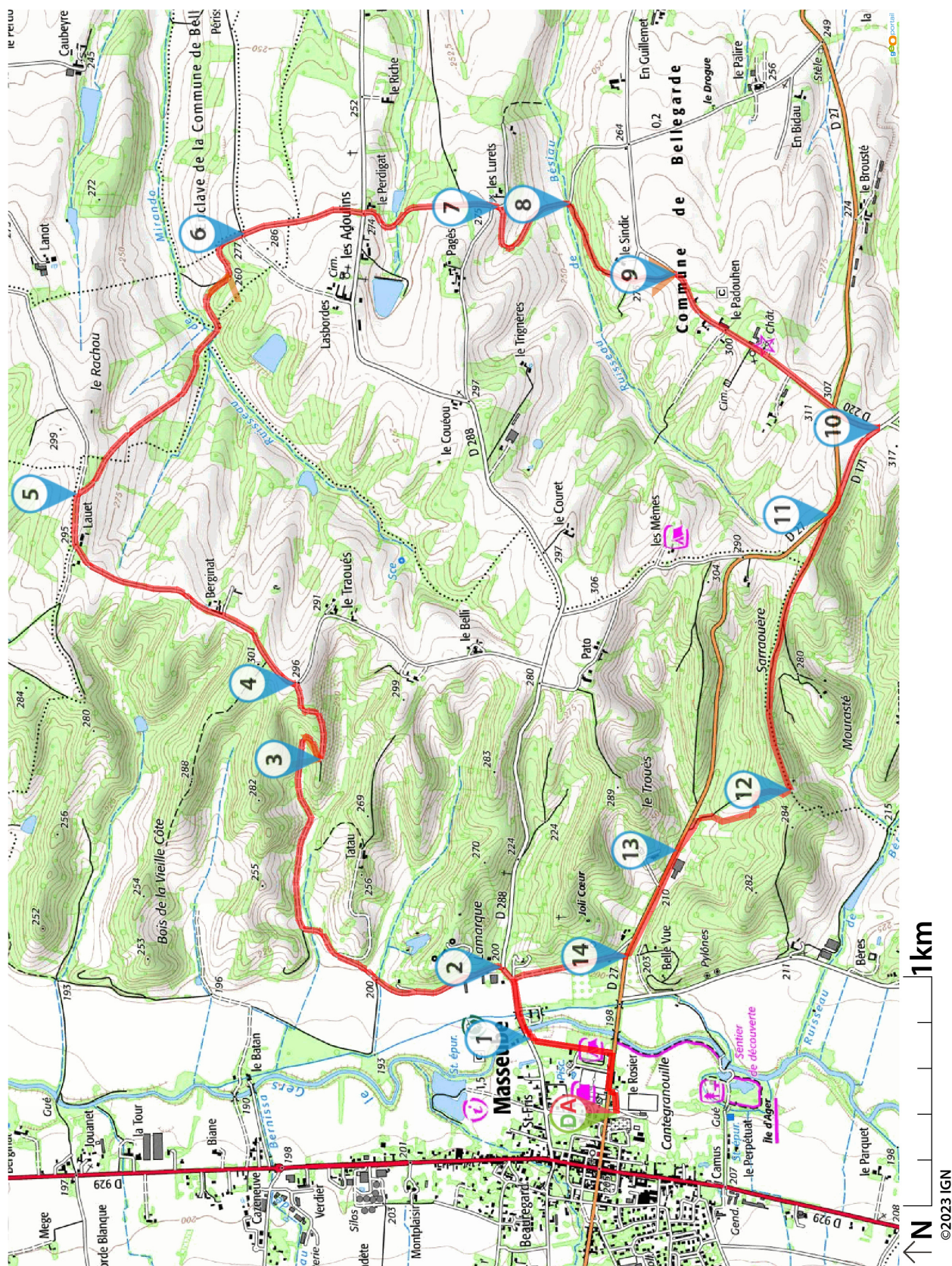
Panorama chaîne des Pyrénées aux points (5) et (6).

Château de Bellegarde.

Place du Foirail à Masseube.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-chemin-des-coteaux-de-bellegarde-a-masse/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**